

Synthèse des réponses au questionnaire

Antoine FLEURY
Professeur à l'Université de Genève

Le questionnaire adressé aux divers éditeurs de documents diplomatiques comportait 8 questions. Sur la base de la vingtaine de rapports qui m'ont été adressés, je propose une synthèse des réponses à chacune des questions, puis quelques observations générales qui permettront de nourrir la discussion sur les choix méthodologiques, éditoriaux et pratiques des divers programmes en cours dans les pays ici représentés.

1. *Responsabilité de la collection ? Divers types de collections ?*

Des réponses parvenues, on peut relever qu'il y a au moins 5 différentes sortes de responsabilité :

- a. *Ministère des affaires étrangères (Service historique ou Archives) :*
Australie, Bulgarie (période à partir de 1944...) Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Grèce, Italie Japon, Mexique.
- b. *Commission académique (en collaboration avec le MAE)*
Belgique (les deux académies royales), France, Suisse (Universités-Administration fédérale)
- c. *Archives nationales (en collaboration avec le MAE)*
Bulgarie (1878-1944), Irlande (+ Académie), Israël, Lettonie
- d. *Institut (en collaboration avec le MAE)*
Allemagne fédérale, Roumanie, Hongrie, Pologne.

A la question existe-t-il d'autres types de collection, la plupart des éditeurs ne donnent aucune indication. Certains explicitent qu'il n'y en a pas tandis que d'autres indiquent quelques volumes sur des sujets spécifiques sans continuité. Dans la réponse américaine, on signale les séries non-officielles qui reproduisent souvent des documents similaires aux FRUS telles que les publications de *National Security Archives* ou du *Cold War History Project*. D'autres encore (Israël, Pologne) signalent les annuaires qui publient des documents courants.

2. *Champs chronologiques : Lien avec ouverture des documents au public*

- a. *Publication sans lien direct, mais respectant le délai légal d'accès, en général 30 ou 20 ans (Pays-Bas) :*
Allemagne fédérale, Australie, Bulgarie, Canada, Belgique (réglementation ad hoc), Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Israël, Italie (50 ans) Japon, Pays-Bas, Lettonie, Mexique (?), Pologne, Roumanie, Suisse
- b. *Publication au-delà de la règle de l'ouverture au public :*
Australie (volumes spéciaux), Grande-Bretagne (cross-cutting volumes : Berlin Crisis), Hongrie (accès jusqu'à 1990 : fin du communisme), Lettonie

3. *Choix de documents*

Dans la plupart des réponses, souvent très brèves sur ce point, qui comportent 4 rubriques, les éditeurs indiquent :

- a. *aspects matériels :*
divers types de documents sont publiés : rapports, notes internes, procès-verbaux, télégrammes, lettres, etc. Certains ont compris la question comme celle des conditions de sélection et de saisie des documents (photocopie, scanning, impression et édition) ou de leur provenance archivistique.
- b. *aspects intellectuels :*
intérêts historiques pour l'histoire nationale et internationale, sans autres motivations explicites : Allemagne fédérale, Australie (certains volumes thématiques), Belgique, Bulgarie, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne (relevance occasionnelle pour l'actualité en vue de la diffusion), Hongrie, Irlande, Italie Lettonie, Mexique, Pologne, Suisse
- c. *relations avec l'actualité : aucun mandat spécifique*
Canada, Belgique, Bulgarie, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Israël, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Suisse
- e. *documents pris en dehors du MAE :*
Allemagne (rarement) Belgique, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Hongrie (archives étrangères : France et Allemagne) Irlande, Italie (Présidence du Conseil), Lettonie, Mexique, Pologne, Roumanie, Pays-Bas, Suisse (Archives fédérales)
- d. *publication en fonction de l'actualité (historique ou politique)*
Grande-Bretagne (quelques publications ad hoc), Grèce, Hongrie (marginale), Italie (pour la période après 1945), Lettonie (anniversaires), Roumanie (quelques documents)

4. *Publications de volumes chronologiques ou thématiques*

Les réponses des éditeurs sont majoritairement très brèves ; la plupart ne fournissent pas d'éléments de justification sur leur choix en faveur de l'une ou l'autre option. Certains avancent l'avantage de la publication chronologique « pour mieux refléter l'interaction entre les différents aspects des relations internationales, ou saisir plus finement la naissance de nouveaux dossiers » (France), pour avoir une vue générale des problèmes (Roumanie) ou encore « la saisie de la simultanéité des affaires en

cours » pour l'option chronologique et pour l'option thématique, le but d'y « intéresser divers publics, spécialisés ou non » en fonction du thème (Suisse).

a. *Séries chronologiques*

Allemagne, Australie (1937-1949), Belgique, Bulgarie, Canada, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne (volume /année), Suisse (1848-1961)

b. *Séries thématiques*

Australie (1949...), Bulgarie (en fonction de certains événements), Etats-Unis, France (1 vol. publié, d'autres prévus) Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Israël, Japon, Lettonie, Mexique, Roumanie (?), Suisse (période 1961...)

5. *Présentation des documents*

Les éditeurs publient en général les documents in extenso, avec une annotation plus ou moins détaillée de chacun des documents. Quand des passages sont supprimés, une note en bas de page indique la raison de la suppression, s'il s'agit d'informations confidentielles ou simplement des passages sans signification historique. Chaque volume est complété par des index biographiques, géographiques. Certaines collections sont introduites par une table méthodique des documents, indiqués par thèmes, pays ou régions (Belgique, France, Suisse, etc.) ; d'autres offrent des index thématiques (Allemagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, ...) ou encore une liste des documents (Italie,...). Certains volumes sont complétés par des illustrations, photos, cartes (Australie, Bulgarie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Mexique, Pays-Bas, Pologne et Roumanie) occasionnellement par des cartes (Etats-Unis) et par des documents en facsimilés (Grande-Bretagne).

Formes de l'annotation :

L'apparat critique répond en général aux pratiques suivantes :

- références archivistiques aux textes mentionnés dans le document
- identification des personnes mentionnées dans leur fonction
- référence pour les affaires mentionnées en donnant si nécessaire une explication
- brève indication du suivi d'une affaire à la fin d'un document lorsqu'il n'y a pas d'autres documents dans le volume.

Certains éditeurs donnent une brève indication sur le contexte du document. Les éditeurs américains ont de plus en plus recours aux « editorial notes » qui résument plusieurs documents.

Dans certaines collections, on ajoute une chronologie de la période couverte par le volume (Grèce) , ou aussi une liste des principaux personnages mentionnés ou encore une liste des postes diplomatiques et des organigrammes de l'administration concernée par la politique étrangère (Suisse).

Les pratiques sont donc assez variées et certaines évolutions récentes sont liées au recours à l'informatique (voir point 8).

6. *Personnel, budget périodicité, impression, diffusion, tirage et vente*

Les réponses à ces questions multiples sont très contrastées. Voici les données que j'ai pu rassembler. Quand un pays n'est pas mentionné sous l'un ou l'autre point, c'est qu'il n'y a pas d'indication dans le rapport.

Personnel

Voici les données en ce qui concerne les personnes engagées dans la préparation des volumes :

Allemagne	8 historiens- docteurs
Australie	3 historiens à 100% plus quelques contrats partiels
Belgique	fournis par les Académies, Archives du MAE et universités (FNRS)
Bulgarie	7 experts historiens et archivistes
Canada	3 historiens : 2 PhD et 1 MA
Etats-Unis	31 historiens (y compris collaborateurs, chargés de la déclassification)
France	20 collaborateurs sous direction de professeurs (à temps partiel)
Grande-Bretagne	5 historiens PhD plus collaborateurs du service (2,5 postes)
Grèce	5-10 chercheurs
Irlande	2 historiens PhD
Israël	5 historiens PhD
Italie	6 chercheurs en plus des professeurs responsables des séries
Japon	9 historiens PhD
Mexique	5 historiens plus collaborateurs extérieurs
Pays- Bas	2-3 historiens (postes partagés)
Pologne	4 collaborateurs
Suisse	4 postes d'historiens partagés (avec doctorat et sans doctorat)

Il s'agit donc, sur la base des indications fournies, d'un ensemble d'environ 130 à 140 historiens engagés à plein temps ou à temps partiel dans une entreprise dont les finalités se rejoignent pour l'essentiel – la mise à disposition de documents importants pour les relations internationales du pays – et qui partagent des problèmes communs quant aux choix des méthodes de publication.

Budget

Sur ce point, nous devons constater une minorité de réponses que nous résumons :

Australie	240'000 (personnel) +150'000 (publication) dollars australiens
Canada	100'000 dollars canadiens
France	190'000 (personnel) + 150'000 (impression) euros
Grèce	couvert par le MAE
Hongrie	fonds publics
Israël	75'000 dollars US (sans salaires et infrastructures)
Lettonie	fonds publics
Pologne	20'000 dollars US (environ)
Suisse	200'000 FS (Académie) + Administration, universités, FNRS

Les indications d'ordre budgétaire suggèrent des situations très variées entre les équipes de publication intégrées dans les MAE ou les Archives (situation dominante) et celles qui résultent de structures mixtes : académies, administration publique et universités.

Périodicité de la publication

Allemagne	1 volume en 3 tomes par année
Belgique	irrégulière
Canada	chaque 18 mois
France	4-5 volumes par an depuis 2002
Etats-Unis	plusieurs volumes par année
Grande-Bretagne	irrégulière (retard par rapport au programme)
Irlande	1 volume chaque 2 ans
Israël	1 volume par an
Italie	4 volumes
Lettonie	irrégulière
Mexique	11 volumes par an
Pologne	2 volumes par an
Roumanie	1-2 volumes par an
Suisse	1 volume chaque 2 ans

Impression /diffusion/ tirage

	<i>Impression/diffusion</i>	<i>tirage</i>	<i>vente</i>
Allemagne	privé	850 ex.	variable
Australie	privé	1500 ex.	-
Belgique	académies	500 ex.	-
Bulgarie	privé		
Canada	privé	875 ex	125
Etats-Unis	Gouvernement	1500-2000 ex.	750-1000
France	privé	1000 ex.	1444 (2003)
Grande-Bretagne	Gouvernement	-	2 derniers vol :354 et 255
Grèce	privé	-	-
Hongrie	académie	1000 ex.	-
Irlande	académie	2000-1500 ex.	Vol 1 1600 (7 ans) Vol 3 300 (11 mois)
Italie	Gouvernement	500 ex.	
Israël	privé	600 ex.	250
Japon	privé	400 ex.	-
Lettonie	-	1000-5000 ex.	-
Pays-Bas	Institut	350 ex.	-
Pologne	privé	500 ex.	-
Roumanie	privé	-	-
Suisse	privé	850 ex.	1 ^{er} vol 550 (environ) 3 ^e vol 350 («)

La plupart des collections sont offertes aux institutions de recherche dans une proportion souvent très différente selon les éditeurs.

7. *Diffusion : recherche de nouveaux publics*

Ici aussi les réponses sont très contrastées, parfois répétitives de données fournies sous point 6.

Dans la quasi-totalité des réponses, le public cible indiqué, ce sont les chercheurs académiques, parfois les enseignants, rarement le grand public. Quelques réponses indiquent aussi les milieux diplomatiques, les fonctionnaires spécialisés en politique étrangère, les journalistes, les parlementaires.

Parmi les suggestions, on pourrait discuter de la diffusion dans les ambassades de chaque pays concerné, mais pourquoi pas dans les ambassades des pays accrédités ? Sont-elles sollicitées pour faire connaître la publication. Un seul rapport en parle !

La question d'une édition commerciale (soft-cover) parallèlement à une édition cartonnée (hard-cover) mériterait d'être évaluée. Seule l'Australie indique ce double tirage : 500 exemplaires en hard-cover et 900 en soft-cover. Il serait intéressant d'en connaître le résultat au niveau de la diffusion.

Quant à la *diffusion*, la plupart des collections s'en remettent au marketing des maisons d'édition, à leurs catalogues. Certains éditeurs organisent des conférences de presse ou des séminaires à l'occasion de la sortie de presse des volumes : Irlande, Etats-Unis, Canada, Suisse.

Certains utilisent leur site internet ou celui du MAE pour annoncer les volumes parus, notamment quand leur contenu est accessible sur le web, voir point 8.

8. *Numérisation et mise en ligne*

Voici bientôt une quinzaine d'années que nous parlons dans notre groupe de l'utilisation de l'informatique dans nos travaux d'édition. Dans un premier temps, l'informatique a été envisagée pour la préparation de la publication proprement dit, voire pour la préparation de recueil de documents qui seraient reproduits sous forme de CDROM. Selon les rapports parvenus, on peut dire que la moitié des équipes de Documents diplomatiques utilisent l'informatique, mais comme nous le verrons à des degrés et dans des résultats très divers, même si cette nouvelle technologie intéresse toutes les équipes.

Pas de programmes informatiques : Allemagne, Belgique, Bulgarie, France (envisagée), Grèce, Hongrie, Italie Japon, Lettonie, Mexique, Pologne, Roumanie

Publications de volumes sur Internet

Australie	accès sans frais
Canada	nouveaux volumes/publication simultanée, accès sans frais, anciens volumes en voie de digitalisation
Etats-Unis	accès sans frais aux volumes dès 1961 : 1/3 des volumes de la période Nixon (1969-1976), uniquement disponibles online

Gde-Bretagne	documents digitalisés sur CDRom. Certains documents digitalisés ou scannés image accessibles sans frais sur le site web du FCO.
Grèce	projet de nouvelle série sur DVD : <i>UN and Greece</i>
Hongrie	une sélection de documents français traduits en hongrois publiés en CDRom
Irlande	un choix limité de documents publiés reproduits sur le site et accessibles sans frais saisie électronique de tous les volumes, accessibles plus tard online saisie de certains documents sous forme image accessibles online dans un avenir à fixer
Israël	projet avancé : autorisation attendue de digitaliser les documents et de les rendre accessibles sans frais
Japon	liste des publications online : table des matières, parutions
Mexique	projet avec l'université du Texas de digitaliser 12000 documents sur « <i>Les relations Mexique-USA au 19^e siècle</i> »
Pays-Bas	Les documents essentiels trop longs pour les volumes sont accessibles sous format PDF sur le site ING et sans frais.
Suisse	Création d'une base de données autonome. Mise en ligne de documents saisis sous forme image et accessibles sans frais en PDF sur le site www.dodis.ch . Seule une sélection limitée des documents sont reproduits dans les 6 volumes de la période 1945-1961. En plus des documents originaux, la base de données contient des références biographiques, bibliographiques et archivistiques ainsi que des illustrations. Projet de développer le programme informatique pour la période 1961...et limiter la publication de documents sous forme de livres. Projet d'une saisie OCR de la série 1848-1945 (15 volumes), reporté faute de ressources.

Sur la base de ces expériences en cours, on constate que certains programmes d'édition ne sont pas encore concernés par l'informatique, d'autres l'utilisent de façon limitée tandis que d'autres mettent des volumes entiers sur internet ou encore ne publient les textes originaux que sur Internet (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suisse, etc.).

Il serait intéressant de savoir si la diffusion par Internet a élargi ou changé le public des utilisateurs. A-t-on des retombées plus directes - feedbacks- de la part des utilisateurs que par la parution de livres- papier ?

Peut-on constater que la diffusion par Internet est plus économique tout en étant plus efficace ?

Défi pour l'avenir : publier les documents uniquement par internet, soit par une saisie OCR soit par une saisie image ?

Sur les divers points résumés ici, on pourrait compléter les informations étant donné le caractère inégal des réponses. Il conviendrait aussi d'échanger des commentaires sur les expériences respectives qu'il s'agisse de nos méthodes d'édition, de publication, de diffusion et des réactions des utilisateurs.
